

BORDEAUX MERIADECK - CAISSE D'EPARGNE

Fiche DoCoMoMo 29



Photo Sauvegarder Mériadec



Fichier International de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : Caisse d'Epargne et de Prévoyance
Variante du nom : Caisse d'Epargne

Numéro et nom de la rue : 61 rue du Château d'Eau – îlot 2A
Ville : Bordeaux **code :** 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : Caisse d'Epargne de Bordeaux
Adresse : 61, rue du Château - 33000 Bordeaux
Téléphone :

ETAT DE PROTECTION

Type : Situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006 - modifié en 2014, fiche B 9029
Type : Inscrit au titre des monuments historiques par le Ministère de la Culture
Date : 24 mars 2014

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30

Nom : Direction Régionale des Bâtiments de France
Adresse : DRAC 57, rue Magendie 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 57 95 02 02

1. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande :

Bordeaux devenant une métropole d'Equilibre en 1965, le programme du quartier Mériadeck, initialement exclusivement consacré aux logements, évolue vers un centre d'affaires, bancaire et administratif. Mais le nouveau quartier n'attire pas les investisseurs privés.

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance qui souhaitait initialement s'implanter dans le nouveau quartier du Lac, décide finalement la construction d'un bâtiment dans le nouveau quartier Mériadeck.

Plus conciliante avec ce partenaire indispensable au développement du quartier tel que la ville le souhaitait, la SBRU autorise les architectes à ne pas respecter réellement les différents principes architecturaux imposés jusqu'alors dans le nouveau quartier, d'autant que l'architecte Edmond Lay a une réputation internationale et ne cache son admiration pour Frank Lloyd Wright, architecte du Musée Guggenheim de New-York en 1959.

En 1973, l'organisme bancaire fait appel à deux architectes avec qui il avait l'habitude de travailler, le cabinet Dugravier, Layré-Cassou. L'agence s'associe pour ce projet avec Edmond Lay, dont le style architectural sera très présent sur le bâtiment.

Le bâtiment reçoit le Grand Prix d'Architecture en 1984.

Architectes :

Edmond Lay, Pierre Dugravier

Autres architectes et intervenants :

Pierre Layré-Cassou (A.P.A.U.)

Ingénieurs :

Contractants :

CHRONOLOGIE

Date du concours : 1973 - plan rectificatif 10 septembre 1973

Date de la commande : 13 décembre 1973

Période de conception : 1974/1977

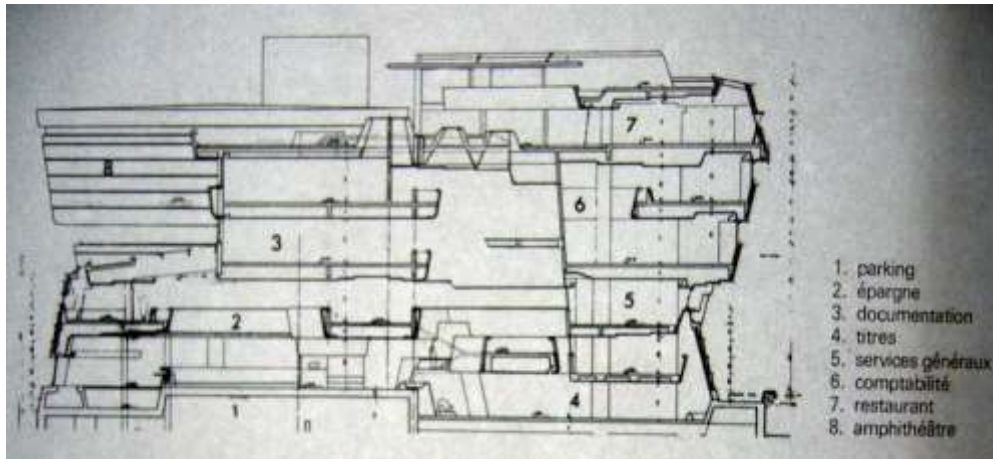
Durée du chantier : **début :** 1974, **fin :** 1977

Inauguration : 7 novembre 1977

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :

Il s'agit d'un établissement bancaire comprenant des bureaux, amphithéâtre, salle des coffres, restaurant d'entreprise, un hall accueillant le public, un service bancaire avec des guichets de distribution d'argent.



Caisse d'Epargne : plan coupe et distribution des niveaux

Le bâtiment ne correspondant plus aux effectifs et usages de l'établissement bancaires, la Caisse d'Epargne décide en 2012 de construire son nouveau siège dans le futur quartier Euratlantique. Le bâtiment actuel est donc mis en vente. Le promoteur Norbert Fradin qui s'est porté acquéreur de l'immeuble souhaite le sortir « de sa gangue urbaine » et aménager dans sa partie haute une vingtaine de lofts, et sur la partie basse, un centre dédié aux arts et à la culture, ainsi que l'aménagement de commerces. Le projet doit être confié à l'agence d'architecture de Bernard Bühler.

Etat du bâtiment :

Malgré les différentes campagnes de nettoyage de ses façades, celles-ci demeurent relativement sales.

Des modifications en rez-de-chaussée sur rue ont été effectuées pour offrir des services supplémentaires aux usagers de la banque et sécuriser l'accès. Ces modifications ne sont pas irréversibles et peuvent disparaître dans le cadre d'une remise en état.

La partie Nord du bâtiment est masquée par les aménagements récents du centre commercial sur l'entrée rue du Château d'Eau.

Le passage entre le bâtiment et l'accès au centre commercial est longé par un mur qui vient cacher toute la partie Ouest du bâtiment.

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

1982 : ajout de 4 guichets de distribution automatique. Construction d'un muret de séparation avec le centre commercial.

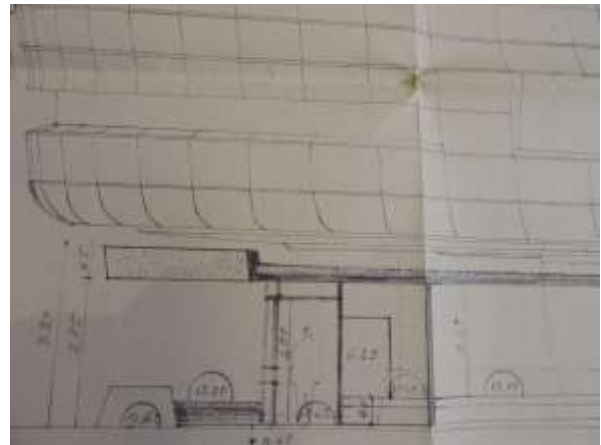
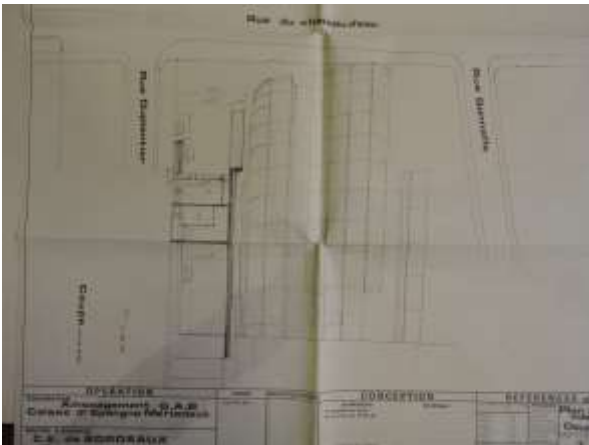
L'intérieur a été régulièrement aménagé pour répondre aux nécessités d'un établissement bancaire recevant du public:

- les espaces initialement tous ouverts sur le hall central, sous la verrière, ont été successivement cloisonnés,
- la verrière centrale est occultée,
- une passerelle traversant le hall a été aménagée en différents bureaux,
- le parvis extérieur devant la banque a été refermé pour agrandir l'espace clientèle
- l'espace d'accueil est à maintes reprises redessiné, jusqu'à masquer totalement l'espace pourtant grandiose du hall.

1984 : installation de grilles-clôtures de protection en rez-de-rue.



Caisse d'Epargne : état général à la construction



Caisse d'Epargne 001 et 002 - Aménagement des distributeurs de billets - PC du 21/7/1982

2. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance, etc. :

Archives municipales de la ville de Bordeaux: permis de construire et correspondances.

PC 73 Z 735: construction du bâtiment et aménagements intérieurs suivant les plans d'Edmond Lay. Plans.

PC 82 Z 0490: installation des guichets GAB

PC 84 Z 5122: aménagements extérieurs en rez-de-rue par P. Dugravier. Installation d'un muret et de grilles de protection.

Fonds Moderne des Archives Municipales : 538 O 1.

Fonds Mériadeck de La Mémoire de Bordeaux

Dessins, photographies, etc.:

Maquette de 1974 - plan masse de Jean Willerval.

Autres sources, films, vidéo, etc.:

Principales publications (par ordre chronologique) :

1979 : CREE, Revue d'Octobre sur l'Architecture intérieure

1984 : Le bâtiment reçoit le Grand Prix de l'Architecture.

2014 : Inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, extérieur et intérieur comme « témoignage de l'architecture-sculpture » des constructions du XX^{ème} siècle.

Peu de documents peuvent être consultés, son architecte, Edmond Lay, étant toujours en vie.

3. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Situé à la lisière du quartier, le bâtiment ne reprend pas les règles architecturales données par Jean Willerval dans le cahier des charges du quartier.

L'entrée est de plain-pied sur la rue du Château d'Eau mais l'arrière du bâtiment s'appuie à la dalle à laquelle il aurait dû être directement relié, les travaux n'ayant jamais été faits au moment de la construction du centre commercial.

Il fait partie des bâtiments de transition entre la rue et la dalle.

Le bâtiment est constitué d'un empilement de disques, cylindres et plateaux, tour à tour ensembles de bureaux ou terrasses.

L'immeuble s'organise autour d'une grande verrière centrale au-dessus de la zone d'accueil du public de 17 mètres de hauteur. Aux étages, les bureaux se répartissent autour de cette zone d'accueil, et bénéficient ainsi d'une lumière naturelle zénithale. Le volume du hall, tout en rondeurs et décalages, est animé par des jeux d'escaliers et de bassins.

Le bâtiment comporte deux noyaux de circulations verticales autour desquels s'articulent des planchers.

Edmond Lay a créé une unité de matériaux et de teintes entre intérieur et extérieur : une gamme de ton jaune or a été déclinée sur les moquettes, vitrages, plafonds, mobiliers et bétons, les structures béton ayant été peintes. De même, sur ces structures béton, que ce soit en intérieur ou en extérieur, des éléments de remplissage en gros granulat de pierre jaunes du Lot-et-Garonne ont été mis en place, aussi bien sur les façades extérieures que dans les locaux devant recevoir du public.

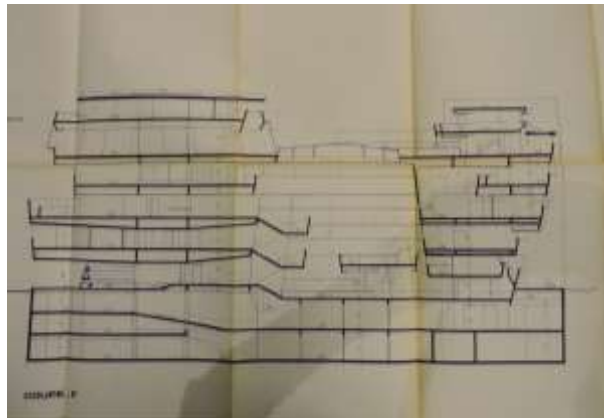
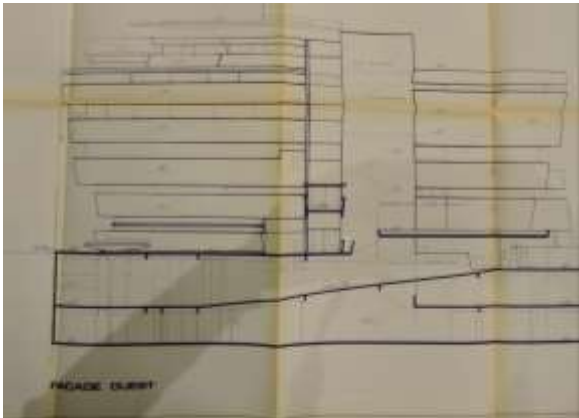


Caisse d'Épargne : les aménagements intérieurs

En revanche, la massivité et la rudesse de ces façades masquent la complexité et la subtilité des espaces intérieurs, qu'il est impossible de déceler depuis l'extérieur du bâtiment.

L'immeuble comprend 16 454 m² de bureaux et 64 places de stationnement réservées au personnel.

Sa hauteur est de 24,75 m (haut du bâtiment à 32,50 m NGF).



Caisse d'Epargne 003, 004 - Plans de coupe 1973



Caisse d'Epargne 005 - Maquette 1973



Caisse d'Epargne 2015 Photo Sauvegarder Mériadeck



Caisse d'Epargne 006 - Plan de masse



Caisse d'Epargne Photo Sauvegarder Mériadeck

4. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique:

Le bâtiment est constitué d'un empilement de courbes et de plateaux à l'allure chaotique. Ceux-ci dégagent à l'intérieur du bâtiment de larges espaces s'emboîtant entre eux, demi-niveaux, s'articulant dans une grande fluidité, comme l'architecte a déjà pu l'expérimenter dans ses autres réalisations. La structure, en retrait, n'est jamais exprimée en tant que telle, mais est mise en retrait devant l'expression formelle des espaces. Pourtant, pour rendre possible cet empilement et l'emboîtement de ces espaces, des prouesses techniques ont dû être réalisées, dont notamment un porte-à-faux de 9 m pour dégager l'espace de l'entrée du bâtiment.

Un soin particulier a été apporté sur les matériaux : panneaux préfabriqués en gros granulat de pierre jaunes du Lot-et-Garonne, mais également sur les bétons, apportant une grande richesse architectonique au bâtiment.



Caisse d'Epargne 007,008 – Publication E.D.F. 1980

2 - appréciation sociale:

Situé en lisière du quartier, à côté de l'entrée du Centre Commercial, le bâtiment de la Caisse d'Epargne apparaît comme un élément référence du quartier. Pourtant, sa différence formelle par rapport aux autres bâtiments du quartier, avec ses rondeurs, ses teintes, son architecture complexe, son accès à la rue, en font un cas particulier. A l'image du quartier dans son ensemble, le bâtiment a ses admirateurs et ses détracteurs, mais de façon bien plus exacerbée, il ne laisse jamais indifférent.

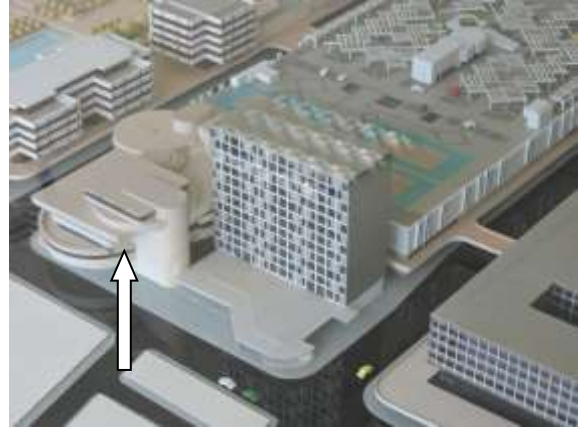
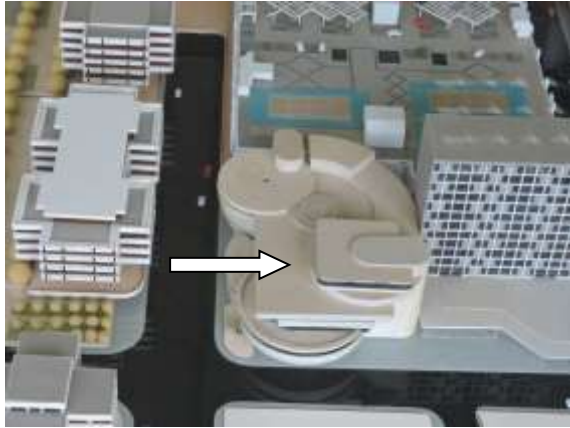
Ensemble bancaire, le bâtiment crée une certaine animation dans le quartier, mais sa position en lisière du quartier et son accès public depuis la rue limite cette animation au niveau de la rue.

3 - appréciation artistique et esthétique:

En ne respectant pas les prescriptions du cahier des charges alors imposé à l'ensemble des immeubles construits sur le quartier, le bâtiment a créé son propre vocabulaire formel, en opposition à l'ensemble du quartier: formes arrondies, complexité de ses espaces intérieurs comme extérieurs, inclinaisons de ses parois, rugosité de sa peau, empilement chaotique de plateaux, etc.

A l'image de ces façades extérieures, les espaces intérieurs bénéficient d'un travail complexe d'emboîtement, de communication, de glissements, que ce soit pour les espaces devant accueillir du public, ou pour des espaces plus fonctionnels réservés aux employés. L'architecte ne prive aucun espace de son jeu architectural et architectonique complexe. Chaque espace est une expérience architecturale.

Beaucoup rapproche sa forme de celle du musée Guggenheim de New-York, construit par Frank Lloyd Wright en 1959, sans pour autant en être une citation textuelle. L'influence de l'architecte américain sur le travail d'Edmond Lay est visible sur de nombreux autres projets.



Caisse d'Epargne 009, 010 - Maquette Royer/Willerval

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

Le bâtiment a été inscrit au titre des monuments historiques en mars 2014. « L'inscription porte sur l'édifice en totalité, comme témoignage de l'architecture-sculpture de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle », précise la préfecture. L'inscription porte sur le bâtiment en totalité.

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Le bâtiment s'inscrit pleinement dans le travail de recherche de son architecte, Edmond Lay.

Comme sur ses autres réalisations, on y retrouve des références à l'œuvre de l'architecte Frank Lloyd Wright, influence majeure d'Edmond Lay, que ce soit pour son expressivité architecturale ou pour la fluidité de ses espaces. L'édifice ne peut être réduit à ses rappels formels avec le musée Guggenheim de New-York, construit par Frank Lloyd Wright, l'architecte ayant su développer un langage et une complexité propres.



Caisse d'Epargne 011 - Maquette Royer /Willerval



Caisse d'Epargne Photo Sauvegarder Mériadeck

5. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier :

- 1. Archives visuelles originales:**

- 2. Photographies et dessins récents:**
Caisse d'Épargne 01 à 012: plans et maquettes
Caisse d'Épargne: Photographies Sauvegarder Mériadeck

Rapporteurs : Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cisnal, architecte

Date : 1 octobre 2015.